

37 RUE LA PEROUSE SAS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 37.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE LA PEROUSE, 75116 PARIS

RCS PARIS 499.216.380



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mai, à dix-sept heures,

Les Associés de 37 RUE LA PEROUSE SAS (la "Société") se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société sur convocation du Président, conformément aux statuts.

(...)

Le Président déclare la discussion ouverte. Différents échanges ont lieu. Aucune observation particulière n'étant formulée, il est procédé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés prend acte de la démission de la société :

COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE DE L'ARCHE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000.000 euros

Ayant son siège 37 rue La Pérouse, 75116 PARIS

Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 398 269 423

Représentée par son Président, Monsieur Antoine KARAMOSKO

la remercie pour l'ensemble des missions accomplies au titre de son mandat et lui en donne valable quitus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés décide de nommer Président de la Société à effet de la présente réunion la Société et pour une durée illimitée :

Monsieur Antoine KARAMOSKO,

Né le 7 août 1973 à PARIS 12^{ème},

Domicilié 12 avenue Kléber, 75116 PARIS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.